

# La parabole des talents (Mat. 25:14-30) ou des mines (Luc 19:12-27)

Autor(en): **Dupont, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **19 (1969)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380935>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LA PARABOLE DES TALENTS (MAT. 25 : 14-30) OU DES MINES (LUC 19 : 12-27) <sup>1</sup>

En parlant de la parabole des talents, ou des mines, notre but est d'illustrer par un exemple concret une méthode exégétique qui veut tenir compte d'un fait fondamental : nos textes évangéliques ont derrière eux une histoire déjà longue. A cet égard, et toutes proportions gardées, on pourrait les comparer à ces tells du Proche-Orient où chaque niveau de la colline correspond à une période de l'existence d'une cité d'autrefois. On pourrait aussi penser à un mur ancien : il a d'abord fait partie du rempart de la ville, puis il a été inséré dans un palais, et le voici maintenant englobé dans une gare de chemins de fer. Si votre guide s'appelle M. Jeremias, vous n'entendrez parler que du rempart de la ville ; si vous vous adressez à Pierre Bonnard, il ne sera question que de la gare de chemins de fer...

La parabole des talents a d'abord été racontée par Jésus à l'intention de ses adversaires. Elle a été reprise pour l'instruction des premiers chrétiens par les prédicateurs de la communauté primitive. Matthieu et Luc enfin, chacun de son côté, l'ont mise par écrit non sans songer aux besoins immédiats des lecteurs auxquels ils destinaient leur ouvrage. Ces étapes ont laissé leurs traces dans le texte ; il est possible d'y reconnaître la présence de plusieurs couches successives. L'exégèse doit tenir compte de cette épaisseur du texte. Ne l'envisager qu'à un seul de ses niveaux serait appauvrir sa signification, ne retenir qu'un aspect partiel de son message. Du point de vue de Jésus, de celui des premiers prédicateurs chrétiens, de celui des rédacteurs évangéliques, rien n'est de trop pour qui veut saisir dans sa richesse et sa profondeur le texte qui se présente à nous.

Pour illustrer cette pensée, la parabole des talents a l'avantage de fournir un exemple clair, où il est assez facile de reconnaître différentes étapes de la transmission. Elle présente en même temps l'avantage de ne pas nécessiter des discussions trop techniques.

<sup>1</sup> Leçon faite à la Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève le 14 janvier 1969 et à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel le 21 février.

Il ne paraît pas indispensable, en particulier, de s'attarder à la question du rapport à établir entre la parabole des talents (Matthieu) et celle des mines (Luc) :

1. L'hypothèse d'après laquelle nous aurions affaire à deux paraboles distinctes dès l'origine, Jésus ayant repris un même thème de deux manières différentes <sup>1</sup>, est pratiquement abandonnée aujourd'hui. Elle ne rend pas suffisamment compte du parallélisme précis qui unit les deux versions, spécialement dans la seconde partie du récit.

2. L'hypothèse qui accorde la priorité à la forme longue attestée par Luc et voit dans le texte de Matthieu une version élaguée <sup>2</sup> n'a jamais rencontré beaucoup de succès. Les arguments avancés ne paraissent pas convaincants : ni ceux par lesquels on prétend expliquer les motifs qui auraient poussé Matthieu à omettre les éléments qu'il ne reprend pas, ni ceux par lesquels on croit découvrir chez Matthieu des traits qui relèvent de la version de Luc.

3. Avec l'ensemble des exégètes aujourd'hui, nous considérons comme adventices à la parabole originelle les données qui valent à la version de Luc sa coloration particulière. Il ne paraît pas nécessaire de nous engager dans la discussion relative à la provenance de ces données. Selon les uns, Luc, ou sa tradition, aurait fusionné avec la parabole des talents (ou des mines) une autre parabole, primitivement indépendante : celle du Prétendant royal qui, parti à l'étranger pour recevoir l'investiture, est contrecarré par ses concitoyens, dont il tire finalement une terrible vengeance <sup>3</sup>. D'autres estiment inutile cette hypothèse d'une parabole indépendante. Tous les traits relatifs au prétendant royal résulteraient d'une série de retouches destinées à

<sup>1</sup> Voir par exemple les commentaires de Matthieu par P. SCHANZ, J. KNA-BENBAUER ; de Luc par TH. ZAHN ; des paraboles par L. FONCK, J.-M. VOSTÉ, W. O. E. OESTERLEY ; les articles de P. JOÛON : *La parabole des mines (Luc 19 : 13-27) et la parabole des talents (Mat. 25 : 14-30)*, *Recherches de Science religieuse*, 29 (1939), 489-494, et A. FEUILLET : *La synthèse eschatologique de saint Matthieu (XXIV-XXV)*, *Revue biblique* 56 (1949), 340-364 ; 57 (1950), 62-91 et 180-211 (p. 80-86).

<sup>2</sup> Voir les commentaires de Matthieu par M.-J. LAGRANGE et J. SCHMID ; l'ouvrage de W. PESCH : *Der Lohngedanke in der Lehre Jesu, verglichen mit der religiösen Lohnlehre des Spätjudentums* (Münchener theol. Studien, 1, 7), Munich, 1955, p. 29-39.

<sup>3</sup> Voir par exemple les commentaires des paraboles par D. BUZY, A. T. CADOUX, J. JEREMIAS, C. W. F. SCHMIT ; également A. HARNACK : *The Sayings of Jesus* (N. T. Studies, II), Londres-New York, 1908, p. 122-126 ; G. D. KILPATRICK : *The Origins of the Gospel according to St. Matthew*, Oxford, 1946, p. 32 ; W. E. BUNDY : *Jesus and the First Three Gospels*, Cambridge Mass., 1955 p. 412-414 ; M. ZERWICK : *Die Parabel vom Thronanwärter*, *Biblica*, 40 (1959), 654-674 ; A. GEORGE : *La royauté de Jésus selon l'évangile de Luc*, *Sciences ecclésiastiques*, 14 (1962), 57-70 (58-60) ; F. HAHN : *Christologische Hoheitstitel. Ihre Geschichte im frühen Christentum* (FRLANT 83), Goettingue, 1963, p. 110-111.

préciser la portée eschatologique que Luc attribue à la parabole ; ils s'inspireraient du souvenir d'événements historiques plus ou moins récents, en particulier des circonstances de l'accession au trône d'Archélaüs à la mort d'Hérode le Grand <sup>1</sup>.

En pratique, nous pouvons nous contenter de prendre acte de l'accord très général des exégètes pour considérer que la forme courte de Matthieu est plus proche de la parabole originelle, et que, chez Luc, les traits qui se rattachent à l'image du prétendant royal constituent une surcharge.

Il peut suffire également de signaler quelques divergences mineures sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'arrêter longuement. Elles concernent particulièrement les nombres et s'expliquent assez bien par la tendance de la tradition à grossir les chiffres :

1. Matthieu parle de trois serviteurs ; Luc en mentionne dix, mais pour revenir ensuite à trois : « le premier », « le deuxième », « l'autre ».

2. Les sommes remises sont comptées chez Luc en mines, chez Matthieu en talents. Si l'on prend comme base le denier, salaire d'un ouvrier pour une journée de travail, la mine vaut 100 deniers, le talent en vaut 6000 (10 000 d'après Jeremias) <sup>2</sup>. Les sommes dont parle Matthieu sont donc énormes. Il faut avouer que, sur le plan de l'image parabolique, l'éloge du maître à l'adresse des serviteurs qui ont été fidèles « en peu de chose » (Mat. 25 : 21, 23 ; Luc 19 : 17) se

<sup>1</sup> Voir par exemple les commentaires des paraboles par A. JÜLICHER, C. H. DODD, W. MICHAELIS, L. ALGISI ; les commentaires de Luc par J. M. CREED, A. LOISY, E. KLOSTERMANN, F. HAUCK ; également R. BULTMANN : *Die Geschichte der synoptischen Tradition* (FRLANT 29), 3<sup>e</sup> éd., Goettingue, 1958, p. 190 ; T. W. MANSON ; *The Sayings of Jesus*, Londres, 1949 (repr. 1954), p. 312-317 ; W. FOERSTER : *Das Gleichnis von den anvertrauten Pfunden*, dans *Verbum Dei manet in aeternum. Festschrift für O. Schmitz*, Witten, 1953, p. 37-56 ; E. GRÄSSER : *Das Problem der Parusieverzögerung in den synoptischen Evangelien und in der Apostelgeschichte* (Beih. ZNW 22), Berlin, 1957, p. 114-119 ; M. DIDIER : *La parabole des talents* (Mat. 25 : 14-30), dans « Assemblées du Seigneur », n° 93 (*Commun des confesseurs pontifes*), Bruges, 1965, p. 32-44 ; *id.* : *La parabole des talents* (Mat. XXV : 14-30), *Rev. dioc. de Namur*, 20 (1966), 171-187 ; *id.* : *La parabole des talents et des mines*, dans *De Jésus aux Evangiles. Tradition et rédaction dans les Evangiles synoptiques* (Bibl. ETL, XXV = Mélanges J. Coppens, II), Gembloux-Paris, 1967, p. 248-271 ; J. VAN GOUDOEVEER : *The Place of Israel in Luke's Gospel, Novum Testamentum*, 8 (1966), 111-123 (120-121) ; G. BOUWMAN : *Das dritte Evangelium. Einübung in die formgeschichtliche Methode* (Patmos Paperbacks), Düsseldorf, 1968, p. 58-61.

<sup>2</sup> On admet généralement qu'il s'agit ici du talent attique. Voir A. FREITAG : *Talent*, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2<sup>e</sup> éd., t. IX (1964), col. 1279. J. JEREMIAS donne un chiffre plus fort : *Die Gleichnisse Jesu*, 6<sup>e</sup> éd., Goettingue, 1962, p. 23 = *Les Paraboles de Jésus*, Le Puy-Lyon, 1966, p. 34 ; il indique ses raisons dans *Jérusalem au temps de Jésus. Recherches d'histoire économique et sociale pour la période néo-testamentaire*, Paris, 1967, p. 135, n. 71.

comprend mieux chez Luc. On s'explique aussi que, chez Matthieu, le serviteur qui a reçu un talent, plus de vingt-six kilos de métal, ne le cache pas dans un mouchoir mais soit obligé de l'enterrer.

3. Chez Matthieu, les bons serviteurs doublent la somme reçue ; chez Luc, ils gagnent du dix et du cinq pour un. La présentation de Luc n'est pas la plus vraisemblable. Nous verrons d'ailleurs que, commandée par une application secondaire (Luc 19 : 20), elle attire l'attention sur les bons serviteurs, alors que le récit parabolique s'intéresse avant tout au mauvais serviteur.

Ces divergences, et d'autres semblables, ne doivent pas nous retenir davantage. Il ne faut pas que les arbres cachent la forêt. Sans plus attendre, nous en venons à la question essentielle : que veut dire le texte ? Tout notre effort tendra à préciser la signification de la parabole, le message religieux qu'elle est destinée à illustrer. Une distinction s'impose immédiatement : sa portée demande à être envisagée d'une part dans la pensée de ceux qui nous l'ont transmise, d'autre part dans l'intention de Jésus lorsqu'il l'a proposée pour la première fois. Notre exposé comprendra donc deux parties : il sera d'abord question de l'interprétation de la parabole telle qu'elle se présente à nous dans le texte évangélique ; nous chercherons ensuite à remonter à l'enseignement voulu par Jésus, dans le cadre de son ministère terrestre <sup>1</sup>.

## I. INTERPRÉTATION CHRÉTIENNE DE LA PARABOLE

Nous avons à caractériser ici trois interprétations différentes. Il est facile de se rendre compte que les évangélistes interprètent la parabole chacun à sa manière. Nous parlerons d'abord du point de vue de Matthieu, ensuite de celui de Luc. Nous nous occuperons pour finir d'une addition faite au texte de la parabole antérieurement aux deux rédactions évangéliques ; ce qui nous obligera à parler d'une troisième interprétation, que l'on peut attribuer à la prédication chrétienne telle que les évangélistes l'ont connue.

### I. *L'interprétation de Matthieu*

Trois observations permettront de faire saisir le point de vue du premier évangile.

a) Notons d'abord les précisions ajoutées par l'évangéliste dans l'énoncé des sentences portées par le maître sur chacun de ses servi-

<sup>1</sup> Cet exposé reprend sous une forme plus méthodique les résultats de recherches déjà partiellement présentés dans un article antérieur : *La parabole des talents* (Mat. 25 : 14-30), dans « Assemblées du Seigneur », 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 64 (*Trente-troisième dimanche ordinaire*), Paris, 1969.



teurs. La première se termine par l'invitation : « Entre dans la joie de ton maître » (v. 21). Ce trait ne se trouve pas chez Luc, et il ne s'explique guère au niveau du récit parabolique ; il semble faire allusion à la félicité du banquet messianique <sup>1</sup>. Il est répété au v. 23, à l'adresse du second serviteur fidèle. Et pour le mauvais serviteur, le v. 30 précise : « Jetez-le dans les ténèbres extérieures ; là seront les pleurs et les grincements de dents. » Ici non plus, Luc ne fournit pas de parallèle. On reconnaît en même temps les « ténèbres extérieures » que Matthieu mentionne, et lui seul, en deux autres occasions (8 : 12 ; 22 : 12). « Les pleurs et les grincements de dents » se rencontrent une fois chez Luc (13 : 28), mais six fois chez Matthieu (8 : 12 ; 13 : 42, 50 ; 22 : 13 ; 24 : 51 ; 25 : 30). De nouveau, ces traits débordent le cadre de l'image parabolique et ne prennent leur sens qu'au plan de l'application : les sentences du maître sont celles du souverain Juge lors du jugement eschatologique <sup>2</sup>.

Il semble donc que Matthieu a explicité les sentences rendues par le maître sur ses serviteurs. L'intention est claire : il a voulu que ses lecteurs reconnaissent dans la parabole une description du jugement dernier. On trouve là l'expression d'une de ses préoccupations majeures : Matthieu se plaît à rappeler avec insistance la perspective du jugement auquel les chrétiens auront à répondre de leur conduite <sup>3</sup>. Dans le cas présent cependant, il n'a fait que donner plus de relief à un thème qui constituait déjà le fond de la parabole primitive. Il s'agit donc d'une simple accentuation.

b) La deuxième observation nous paraît plus significative ; elle est essentielle pour l'interprétation de la parabole chez Matthieu. Matthieu introduit le récit par un « car ». Cette conjonction relie étroitement la parabole à la sentence qui précède : « Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure <sup>4</sup>. Car c'est comme un homme

<sup>1</sup> Cf. R. BULTMANN : *Die Geschichte der syn. Trad.*, p. 190 ; J. SCHMID : *Das Evangelium nach Matthäus* (Regensburger N. T., 1), 3<sup>e</sup> éd., Ratisbonne, 1956, p. 347 ; W. PESCH : *Der Lohngedanke*, p. 32 ; J. JEREMIAS : *Gleichnisse*, p. 57 (*Paraboles*, p. 69) ; G. STRECKER : *Der Weg der Gerechtigkeit. Untersuchung zur Theologie des Matthäus* (FRLANT 82), Goettingue, 1962, p. 163 ; F. HAHN : *Christologische Hoheitstitel*, p. 110 s. ; L. ALGISI : *Gesù e le sue parabole*, Turin, 1964, p. 369 ; M. DIDIER : *La parabole des talents et des mines*, p. 254.

<sup>2</sup> Ici encore, accord assez général des auteurs : voir ceux que nous avons cités dans la note précédente.

<sup>3</sup> Cette préoccupation de Matthieu a souvent retenu l'attention. Nous pouvons nous contenter de renvoyer aux observations de G. BARTH : *Das Gesetzesverständnis des Evangelisten Matthäus*, dans G. BORNKAMM, G. BARTH, H. J. HELD, *Ueberlieferung und Auslegung im Matthäus-Evangelium* (WMANT 1), Neukirchen, 1960, p. 54-154 (54-58).

<sup>4</sup> Inspirée par Marc 13 : 32-37, cette recommandation figure déjà en Mat. 24 : 42. Elle donne le ton à toute la seconde partie (parénétique) du discours eschatologique.

partant en voyage... » Chez Matthieu, la parabole des talents doit faire comprendre aux chrétiens la nécessité de « veiller », de se montrer vigilants.

La sentence du v. 13, à laquelle la parabole doit servir d'illustration, constituait déjà la conclusion de la parabole des Dix vierges : « Veillez *donc*... » Plus préoccupé de l'idée que de l'image, Matthieu ne se met pas en peine du fait que toutes les jeunes filles dormaient au moment de l'arrivée de l'époux. On ne reproche pas aux sages de s'être assoupies, et le grief qu'on fait aux sottes est de s'être montrées imprévoyantes. « Veiller », dans la pensée de l'évangéliste, c'est d'abord faire en sorte de n'être pas pris au dépourvu à l'heure de la Parousie, qui est aussi celle du jugement.

c) Une dernière observation doit permettre de préciser l'angle sous lequel Matthieu envisage la vigilance recommandée dans la parabole des Talents : je veux parler des adjectifs qui qualifient les serviteurs.

En bon pédagogue, soucieux d'éclairer le jugement de ses lecteurs, Matthieu recourt volontiers aux adjectifs. Dans la parabole qui conclut le Sermon sur la montagne, il est seul à qualifier de « sage » l'homme qui bâtit sur le roc, « insensé » celui qui construit sur le sable (Mat. 7 : 24, 26 ; cf. Luc 6 : 47, 49).

Dans l'histoire du paralytique pardonné, Jésus ne se contente pas de demander aux scribes présents : « Pourquoi ces pensées dans vos cœurs ? » (Marc 2 : 8, Luc 5 : 22), mais plus précisément : « Pourquoi ces pensées mauvaises dans vos cœurs ? » (Mat. 9 : 4). En 24 : 48, il est seul à préciser que le majordome négligent est un « mauvais » serviteur. Au ch. 23, il répète sept fois l'apostrophe : « Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites » ; l'adjectif « hypocrites » ne se trouve pas dans le passage parallèle de Luc.

Dans la parabole des talents, le maître dit au premier serviteur, suivant Luc : « bon serviteur » ; aux deux premiers serviteurs, d'après Matthieu : « serviteur bon et fidèle ». Il s'agissait de « veiller » ; nous voyons maintenant que cela consiste à se montrer « fidèle ». Le cas du troisième serviteur est peut-être plus éclairant. D'après Luc, le maître lui dit « mauvais serviteur » ; Matthieu est de nouveau plus précis : « serviteur mauvais et paresseux », et il ajoute en finale : « serviteur inutile ». Au point de vue du récit parabolique, on peut se demander si ce serviteur aurait réellement fait preuve de moins de paresse en portant à la banque l'argent de son maître plutôt que d'aller creuser la terre pour l'y enfouir. Matthieu ne s'est sûrement pas posé la question. En qualifiant le serviteur de « paresseux », il songe à la leçon qu'il veut inculquer aux chrétiens.

Dans le contexte du premier évangile, la « paresse » contre laquelle Matthieu veut mettre ses lecteurs en garde est celle qui éluderait les devoirs de la vie chrétienne. Pour avoir part au salut, il ne suffit pas d'écouter la parole de Dieu ; il faut la mettre en pratique <sup>1</sup>, lui faire porter du fruit <sup>2</sup>. Le croyant qui ne ferait pas passer dans sa vie, dans ses actes, le message qu'il a reçu serait pareil au convive qui est entré dans la salle du festin sans avoir le vêtement de noces <sup>3</sup>, pareil aux jeunes filles appelées à faire partie du cortège nuptial et qui n'ont pas pensé à se munir d'huile pour leurs lampes <sup>4</sup>, pareil au serviteur qui n'a pas pris la peine de faire fructifier son talent. L'Évangile est un capital qu'on n'a pas le droit de laisser stérile.

## 2. *L'interprétation de Luc*

Trois observations encore.

a) Le contexte dans lequel Luc a placé la parabole souligne l'importance qu'il lui attribue. On se trouve en effet à un tournant particulièrement important de son évangile. En 9 : 51, Luc avait commencé le récit de la montée de Jésus à Jérusalem. Le voyage avait été rappelé régulièrement au cours des dix chapitres suivants. Il arrive à son terme avec la parabole des mines, elle-même étroitement liée à l'arrivée dans la Ville sainte. Celle-ci est rapportée immédiatement après, mais annoncée déjà dans le verset qui sert d'introduction à la parabole : « Il dit encore une parabole, parce qu'il était près de Jérusalem et qu'on pensait que le Royaume de Dieu allait apparaître immédiatement » (19 : 11).

b) Il ressort de cette introduction que, dans la pensée de l'évangéliste, la parabole ne se rattache pas simplement à l'arrivée à Jérusalem, mais plus précisément à la question de savoir « quand viendra le Royaume de Dieu » (17 : 20 ; cf. Actes 1 : 6-8). Elle doit mettre en garde contre une interprétation erronée qui établirait un lien abusif entre la venue du Royaume et l'arrivée de Jésus à Jérusalem : il s'agit de montrer que Jésus ne considérait pas comme prochaines sa parousie et la manifestation glorieuse du Royaume. Il prévoyait un délai, et même un délai assez long, illustré au v. 12 par le voyage que l'homme de haute naissance entreprend pour un pays lointain afin d'y être investi de la royauté : s'il part au loin, il ne reviendra évidemment pas de sitôt.

On reconnaît ici un problème qui a préoccupé Luc. Il y revient avec une particulière insistance dans le discours eschatologique

<sup>1</sup> Cf. Mat. 7 : 21, 24 ; 12 : 50 ; 21 : 31.

<sup>2</sup> Cf. Mat. 3 : 10, 12 ; 7 : 19-20 ; 12 : 33 ; 21 : 41, 43.

<sup>3</sup> Mat. 22 : 11-13.

<sup>4</sup> Mat. 25 : 1-13.



(ch. 21). Une des retouches les plus caractéristiques est celle du v. 8<sup>1</sup>. Marc mettait en garde contre des imposteurs qui chercheront à se faire passer pour le Christ (12 : 6) ; Luc reprend l'avertissement, mais en ajoutant que ces imposteurs diront : « Le temps est proche ». Voilà l'erreur dangereuse à ses yeux : s'imaginer que le temps est proche, que la fin est imminente. C'est sans doute la crainte de cette erreur qui l'a poussé à omettre, dans le résumé de la prédication de Jésus au début de l'Évangile, les mots « Le temps est accompli » (Marc 1 : 15). La parabole des mines doit servir à combattre l'illusion d'une fin prochaine : l'apparition du Royaume de Dieu n'est pas pour tout de suite.

c) Dans la pensée de Luc cependant, cette leçon n'épuise évidemment pas la portée du texte. Il est clair qu'il s'agit d'une parabole de jugement. Si le retour du maître n'est pas prochain, il n'en est pas moins certain qu'il reviendra — Luc le souligne — (v. 12, 13, 15) ; il réclamera alors les comptes de ses serviteurs et tirera vengeance de ses ennemis.

Pour apprécier le jugement porté sur les serviteurs chez Luc, il importe de ne pas négliger un trait placé au début du récit. Au moment de partir, le maître leur dit : « Faites valoir (l'argent) jusqu'à ce que je revienne » (v. 13 b). Sans parallèle chez Matthieu, cette recommandation doit être attribuée à Luc : on y reconnaît son vocabulaire<sup>2</sup>, son insistance sur le retour du maître, et surtout son attention apportée à la responsabilité qu'entraîne la connaissance de la volonté divine. Ce dernier point trahit une préoccupation qui a trouvé son expression la plus vigoureuse dans un autre passage propre à Luc :

Le serviteur qui, connaissant la volonté de son maître, n'aura (rien) tenu prêt et n'aura pas agi selon sa volonté, recevra un grand nombre de coups. Celui qui, sans la connaître, aura mérité des coups n'en recevra qu'un petit nombre. A quiconque aura été donné beaucoup il sera demandé beaucoup, et à qui aura été confié beaucoup on réclamera davantage (12 : 47-48).

La recommandation ajoutée au début de la parabole permet de se rendre compte de l'angle sous lequel Luc envisage la culpabilité du

<sup>1</sup> Cf. notre article *Les épreuves des chrétiens avant la fin du monde* (Luc 21 : 5-19), dans « Assemblées du Seigneur », 2<sup>e</sup> série, n° 64 (*Trente-troisième dimanche ordinaire*), Paris, 1969.

<sup>2</sup> On ne saurait séparer l'emploi du verbe *πραγματεύομαι* en 13 b et celui de *διαπραγματεύομαι* au v. 15. Il s'agit de deux *hapax* du N. T., qui témoignent de la richesse du vocabulaire de Luc et de son sens des nuances : *πραγματεύομαι* signifie proprement s'occuper d'affaires, tandis que le composé s'applique au gain réalisé en affaires. La présence du verbe au v. 15 (cf. Mat. 25 : 19) est évidemment attribuable à Luc. On notera par ailleurs que *πράσσω* est un verbe lucanien (jamais chez Matthieu et Marc, six fois en Luc, quatre fois dans les Actes).

mauvais serviteur. A ses yeux, ce n'est pas précisément un paresseux, comme chez Matthieu, c'est plutôt un désobéissant : il n'a pas accompli la volonté de son maître, alors qu'elle lui avait été signifiée explicitement <sup>1</sup>. On voit en même temps comment Luc comprend la responsabilité du chrétien : ayant l'avantage de savoir exactement ce que Dieu attend de lui, il aura à en répondre au jugement ; privilège mais aussi une exigence : « A quiconque aura été donné beaucoup il sera beaucoup demandé. »

### 3. *L'interprétation de la prédication chrétienne primitive*

Dans la forme où elle est parvenue aux évangélistes, la parabole était déjà pourvue d'une conclusion. Luc la reproduit au v. 26 : « Je vous dis qu'à tout homme qui a, il sera donné ; mais à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera enlevé. » Chez Matthieu, c'est le v. 29 : « A tout homme qui a il sera donné, et il aura en surabondance ; mais celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera enlevé. »

Cette sentence a été transmise en dehors du contexte de la parabole : on la retrouve ailleurs, dans le chapitre des paraboles (Mat. 13 : 12 ; Marc 4 : 25 ; Luc 8 : 18). L'emplacement qui lui est donné ici rappelle le procédé qui a fait ajouter une maxime générale en finale de beaucoup de paraboles : « Celui qui s'élève sera abaissé, celui qui s'abaisse sera élevé » (Luc 14 : 11 ; 18 : 14 ; cf. Mat. 18 : 4 ; 23 : 12), « Beaucoup sont appelés, peu sont élus » (Mat. 22 : 14), « Les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers » (Mat. 20 : 16 ; cf. 19 : 30 ; Marc 10 : 31 ; Luc 13 : 30). On sait que ces conclusions adventices attirent le plus souvent l'attention sur un aspect accessoire de la parabole et n'en dégagent qu'une application secondaire <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> A l'inverse, le péché commis par « ignorance » est plus facilement pardonné. Luc revient plusieurs fois sur cette idée : à propos de la faute des Juifs : Luc 23 : 34 (Actes 7 : 60) ; Actes 3 : 17 ; 13 : 27 ; à propos de la faute des païens : Actes 17 : 30. Voir les commentaires de E. HAENCHEN et de H. CONZELMANN sur Actes 3 : 17, ainsi que H. CONZELMANN : *Die Mitte der Zeit. Studien zur Theologie des Lukas* (Beitr. zur hist. Theol., 17), 3<sup>e</sup> éd., Tubingue, 1960, p. 82-83.

<sup>2</sup> Ces conclusions apparentes ont été spécialement étudiées par D. BUZY : *Les sentences finales des paraboles évangéliques*, *Rev. Bibl.*, 40 (1931), 321-344. Voir aussi, du même auteur, *Les Paraboles* (Verbum salutis, VI), Paris, 1932, p. IX-XI, ainsi que J. JEREMIAS : *Gleichnisse*, p. 109-112 (*Paraboles*, p. 111-114). Pour le cas de la parabole des talents : C. H. DODD : *The Parables of the Kingdom*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, 1936 (1948), p. 147-149. Signalons à titre de curiosité l'interprétation proposée par J. DANTEN : *La révélation du Christ sur Dieu dans les Paraboles*, dans *Nouv. Rev. Théol.*, 77 (1955), 450-477 (461-462). Partant de l'idée que « la clef de la parabole » se trouve dans la déclaration de Mat. 25 : 29 ; Luc 19 : 26, l'auteur découvre dans la parabole un enseignement sur la justice salvifique de Dieu : « A ceux qui ont (la foi) on donne en abondance (la justice de la foi) », tandis que les Juifs indignes perdent tous leurs privilèges : « A ceux qui n'ont pas (la foi) on enlève même ce qu'ils ont (la justice de leur loi). »

Dans le cas présent, on peut observer que, si le mauvais serviteur est digne de blâme et si on lui enlève son argent, ce n'est pas précisément parce qu'il en a peu : surtout chez Matthieu, où il a reçu moins que ses compagnons. Sa faute ne consiste pas à avoir peu, mais à n'avoir pas augmenté ce qu'il avait reçu <sup>1</sup>. Le lien est meilleur chez Luc, où le récit souligne la diversité des mérites en même temps que la proportion des récompenses ; mais cette présentation a beaucoup de chances d'être secondaire, et on peut précisément se demander si elle ne résulte pas du désir d'adapter le récit à sa pseudo-conclusion <sup>2</sup>.

En ajoutant cette sentence, la prédication chrétienne cherche dans la parabole une illustration du principe général suivant lequel nous serons jugés d'après ce que nous aurons, ou n'aurons pas. En d'autres termes, l'intérêt dont témoigne cette addition concerne moins *le fait* du jugement auquel nous serons soumis que *la manière* dont le jugement se fera <sup>3</sup> : en proportion de ce qu'on aura. Le point de vue est celui dans lequel Mat. 16 : 27 précise une description de l'avènement du Fils de l'homme en ajoutant : « Et alors il rendra à chacun selon sa conduite », c'est-à-dire, comme Paul le dit volontiers, « à chacun selon ses œuvres » (Rom. 2 : 6 ; II Cor. 5 : 10). L'optique est celle d'une exhortation à se montrer actif en faisant passer dans ses actes le message évangélique. Cette préoccupation, que Matthieu accentue davantage encore, est donc antérieure à la rédaction du premier évangile. Mais on peut se demander si elle était déjà celle qui a inspiré la parabole à Jésus.

<sup>1</sup> Le déplacement n'a pas été perçu par P. BONNARD : *L'Évangile selon saint Matthieu* (Comm. du N. T., 1), Neuchâtel, 1963, p. 363. Tout en admettant que la sentence finale n'appartenait pas primitivement à ce contexte, il estime qu'elle « résume parfaitement la parabole : au jugement dernier (...), celui qui *aura*, c'est-à-dire aura été fidèle dans les petites choses de la vie terrestre, recevra une grande récompense ; mais celui qui n'*aura* rien, c'est-à-dire aura été infidèle ou paresseux, sera sévèrement puni ». En fait, le mauvais serviteur n'est pas sans rien, puisqu'il a conservé scrupuleusement l'argent qui lui avait été confié ; ne rien avoir, ou simplement avoir peu, n'est pas la même chose que n'avoir rien fait pour accroître son bien. L'interprétation de M. Bonnard conduirait logiquement à donner raison à la version de l'*Évangile aux Hébreux* : un premier serviteur a dilapidé le bien de son maître avec des prostituées et des danseuses, un second l'a augmenté par son travail, le troisième a caché son talent ; celui qui a travaillé est accueilli favorablement, celui qui a caché son talent est simplement réprimandé, seul le viveur est jeté en prison (d'après Eusèbe ; le texte se trouve dans la Synopse de K. ALAND, qui le met en rapport avec Mat. 24 : 45-51).

<sup>2</sup> Dans les deux versions, la sentence finale justifie le fait que l'argent enlevé au mauvais serviteur est donné à celui qui en avait déjà le plus. Mais Luc souligne la décision en ajoutant le v. 25 : « Et ils lui dirent : Maître, il a dix mines. » L'attention est ainsi ramenée du mauvais serviteur sur celui qui a décuplé la mise initiale, en même temps qu'on marque la proportion entre le bien acquis et la récompense obtenue.

<sup>3</sup> Cf. W. PESCH : *Der Lohngedanke*, p. 38, n. 147.

## II. LA PARABOLE DANS LA PRÉDICATION DE JÉSUS

Pour déterminer l'intention de Jésus lorsqu'il a raconté cette parabole, nous devons nous poser trois questions. Il faut se demander d'abord quelle est la pointe du récit, c'est-à-dire l'élément auquel le récit donne le plus de relief et sur lequel la leçon viendra se greffer. Il faudra ensuite s'interroger sur le problème qui faisait difficulté aux destinataires et auquel la parabole veut fournir une réponse. Il restera alors à préciser le sens de la réponse donnée par Jésus.

### 1. *La pointe du récit*

a) Commençons par observer que la pointe n'est pas à chercher dans les premiers versets. Le départ du maître, l'argent qu'il confie à ses serviteurs ne sont encore que des préliminaires. Même remarque au sujet des précisions de Matthieu sur la conduite des serviteurs après qu'ils ont reçu l'argent (25 : 16-18). Il faut voir en tout cela les présupposés de la scène principale, celle de la reddition des comptes au moment du retour du maître.

b) La reddition des comptes se divise en trois tableaux : trois serviteurs comparaissent successivement devant leur maître. Mais ces tableaux n'ont pas tous la même importance. Pour les deux serviteurs qui ont bien travaillé les choses vont vite. De plus, les deux cas sont traités de manière rigoureusement parallèle, le second ne faisant que répéter le premier. Au point de vue littéraire, ils forment ainsi une unité qui contrebalance, comme telle, le cas du troisième serviteur, présenté avec plus de développement. C'est dire que, sous les apparences d'un récit en trois temps, nous avons affaire en réalité à un exposé antithétique : il tend à souligner le contraste entre les deux premiers serviteurs, pris comme un tout, et le troisième qui, à lui seul, retient plus longuement l'attention que les deux premiers ensemble.

c) Or, on le sait, dans les paraboles construites en forme d'antithèse, c'est toujours le second membre de l'antithèse qui est le plus important, celui qui porte l'accent et auquel la leçon se rattache. Le premier membre fait office de repoussoir ; il n'est là que pour donner plus de relief au second <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On trouve ici une application de ce qui a été appelé la « loi de l'*Achtergewicht* » : M. DIBELIUS : *Die Formgeschichte des Evangeliums*, 3<sup>e</sup> éd., Tubingue, 1959, p. 251, n. 2 ; R. BULTMANN : *Die Geschichte der syn. Trad.*, p. 207 ; E. LINNEMANN : *Gleichnisse Jesu. Einführung und Auslegung*, Goettingue, 1961, p. 24 ; W. OTT : *Gebet und Heil. Die Bedeutung der Gebetsparänese in der lukanischen Theologie* (SANT XII), Munich, 1965, p. 23. Pour ce qui concerne notre para-



L'exemple classique de ce procédé est fourni par l'apologue de Yotam, au ch. 9 des Juges <sup>1</sup>. A la recherche d'un roi, les arbres s'adressent d'abord à l'olivier, puis au figuier et à la vigne, enfin au buisson d'épines, qui accepte la royauté. Dans la réalité, les gens de Sichem n'ont offert à personne la royauté qu'Abimélek leur a imposée. L'image du buisson d'épines exprime bien le caractère malfaisant de ce roi ; la mention des arbres utiles lui donne plus de relief, grâce à l'effet de contraste. Jésus recourt volontiers au même procédé. Dans la parabole du Semeur, les échecs rencontrés par la semence dans les terrains stériles font mieux ressortir le succès merveilleux qu'elle obtient dans la bonne terre (Marc 4 : 3-8) <sup>2</sup>. L'antithèse a le même sens dans la parabole des Ouvriers de la vigne (Mat. 20 : 1-15) <sup>3</sup> ou celle du Fils prodigue (Luc 15 : 11-32) <sup>4</sup>.

Au point de vue de l'intention visée par la parabole des talents quand elle fut racontée, le personnage important est donc le mauvais serviteur. L'enseignement qu'on a voulu donner doit se chercher dans le dialogue final entre ce serviteur et son maître. Mais avant de nous occuper de cet enseignement, déterminons la situation en fonction de laquelle Jésus parlait.

## 2. Les destinataires et leur problème

Il suffit ici d'écouter les explications que donne le mauvais serviteur ; on y trouve l'écho de la situation concrète. Les termes sont à peu près les mêmes dans les deux versions. L'ordre dans lequel ils sont présentés est différent, mais cela n'y change pas grand-chose ; l'important est ce qu'il dit.

a) Chez Luc (19 : 20), le serviteur commence par rendre l'argent à son maître en soulignant que le compte y est : « Seigneur, voici

bole, C. W. F. SMITH écrit très bien : « The literary function of the two successful traders is to form a background for the unsuccessful third. They provide the contrast which shows wherein the last has failed. It is properly the case of the third servant upon which the interpretation depends » (*The Jesus of the Parables*, Philadelphia, 1948, p. 203). Voir dans le même sens C. H. DODD : *The Parables of the Kingdom*, p. 150 ; J. JEREMIAS : *Gleichnisse*, p. 58 (*Paraboles*, p. 70) ; H. KAHLEFELD : *Gleichnisse und Lehrstücke im Evangelium*, I, 2<sup>e</sup> éd., Francfort, 1964, p. 154 = *Paraboles et leçons dans l'Évangile*, I (Lectio divina, 55), Paris, 1969, p. 129.

<sup>1</sup> Cf. D. BUZY : *Introduction aux paraboles évangéliques*, Paris, 1912, p. 121-123.

<sup>2</sup> Cf. J. DUPONT : *La parabole du semeur*, dans *Foi et Vie. Cahiers bibliques*, 5, (1967), 3-25.

<sup>3</sup> Cf. J. DUPONT : *Les Béatitudes*, 2<sup>e</sup> éd., t. II (Études bibliques), Paris, 1969, p. 254-257.

<sup>4</sup> Cf. *ibid.*, p. 237-242, et J. DUPONT : *Le Fils prodigue (Luc 15 : 1-2, 11-32)*, dans « Assemblées du Seigneur », 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 17 (*Quatrième dimanche du Carême*), Paris, 1970.



*ta mine* ». Chez Matthieu (25 : 25), la remarque vient en finale, et sous une forme plus dure : « Voici, *tu as* ce qui est à *toi*. » De toute évidence, il se place sur le terrain de la justice : ce qui t'appartient, je te le rends, il n'y manque rien. Je suis donc quitte. — En stricte justice, il estime que sa conduite est inattaquable.

b) Le serviteur n'ignore cependant pas que son maître comptait recevoir davantage. Il explique donc la raison qui l'a poussé à cacher l'argent et l'a empêché de le faire valoir : sa conduite a été dictée par la crainte que lui inspire son maître. En Luc : « Seigneur, voici *ta mine*, que je gardais déposée dans un linge, *car je te craignais* » ; en Matthieu : « *Saisi de crainte*, je m'en suis allé cacher ton argent dans la terre. Voici, *tu as* ce qui est à *toi*. »

C'est donc par crainte qu'il a agi de cette façon. Il a voulu ne rien perdre de ce qui lui avait été confié. Il n'a songé qu'à conserver intact le dépôt de son maître. En cherchant à faire valoir l'argent, il aurait peut-être gagné, mais il aurait aussi pu perdre. Il n'a pas voulu courir de risque. Dans sa prudence, il faut voir un effet de sa crainte à l'égard de son maître <sup>1</sup>.

c) Ce n'est pas encore tout. L'explication dernière de l'attitude du serviteur se trouve finalement dans l'idée qu'il se fait de son maître. Chez Luc : « Je te craignais, parce que tu es un homme rigoureux, qui enlèves ce que tu n'as pas mis en dépôt et moissonnes ce que tu n'as pas semé » ; chez Matthieu : « Seigneur, je te connaissais pour un homme dur, qui moissonnes où tu n'as pas semé, qui recueilles d'où tu n'as pas répandu ; et, saisi de crainte, je m'en suis allé... » Le maître apparaît donc au serviteur comme un homme qui s'enrichit en prenant ce qui ne lui appartient pas, qui exige ce à quoi il n'a pas droit <sup>2</sup>.

Le contraste est évidemment frappant : d'un côté, le serviteur qui accomplit scrupuleusement ses obligations de justice ; de l'autre, un maître qui fait fi de la justice et n'hésite pas à s'approprier ce qui n'est pas à lui. Non seulement le serviteur se retranche dans sa propre justice, mais, au nom de la justice, il conteste à son maître le droit d'agir comme il le fait. Pour mieux se défendre, il attaque : moi, je suis juste, c'est toi qui ne l'es pas !

Nous connaissons fort bien ce genre de reproches. On les retrouve dans la parabole des ouvriers de la vigne, où les ouvriers de la première heure protestent contre l'injustice du propriétaire : « Ces derniers venus n'ont fait qu'une heure, et tu les traites comme nous,

<sup>1</sup> Cf. A. JÜLICHER : *Die Gleichnisreden Jesu*, II, 2<sup>e</sup> éd., Tübingue, 1910, p. 476-477 ; C. H. DODD : *The Parables of the Kingdom*, p. 150 ; J. JEREMIAS : *Gleichnisse*, p. 58 (*Paraboles*, p. 70).

<sup>2</sup> Cf. A. JÜLICHER, *loc. cit.*

qui avons porté le poids du jour et la grosse chaleur » (Mat. 20 : 12). La conduite du propriétaire n'est pas juste ! Même grief sur les lèvres du fils aîné dans la parabole du Fils prodigue : « Voilà tant d'années que je te sers sans avoir jamais transgressé un seul de tes commandements, et jamais tu ne m'as donné un chevreau, à moi, pour festoyer avec mes amis ; et puis ton fils que voilà revient-il, après avoir dévoré ton bien avec des prostituées, tu fais tuer pour lui le veau gras ! » (Luc 15 : 29-30). Les situations sont différentes, mais le reproche reste le même : cette conduite n'est pas juste !

Même reproche, et aussi même procédé littéraire : les mécontents que les récits mettent en scène ont pour fonction de traduire, sur le plan parabolique, le problème qui fait difficulté. Sur le plan de la réalité religieuse, quelque chose se passe qui provoque, chez les destinataires de la parabole, une réaction indignée. Eux aussi disent, d'une autre manière : ce n'est pas juste !

Le signalement de ces mécontents ne permet pas d'hésiter : il s'agit de gens incontestablement remplis de la crainte de Dieu, soucieux de rendre à Dieu tout ce qui lui est dû, de le servir fidèlement sans jamais transgresser ses commandements. Nous reconnaissons l'attitude des scribes, des Pharisiens, des pieux observateurs de la Loi<sup>1</sup>. Devant la conduite de Dieu telle qu'elle se manifeste dans le ministère de Jésus, ils s'insurgent : si Dieu agissait réellement de cette manière-là, ce ne serait pas juste. Dieu ne peut pas être tel que Jésus l'enseigne et le montre. Ils ont conscience d'avoir la justice de leur côté ; placés en face d'exigences qu'ils ne peuvent admettre, ils entendent se tenir sur ce terrain.

Il s'agit de montrer à ces gens qu'ils sont dans l'erreur. Ce sera l'office du maître de la parabole, qui exprime évidemment le point de vue de Dieu tel que Jésus le comprend. Si les paroles du serviteur nous permettent de voir le problème concret qui se pose, l'enseignement voulu par Jésus doit se chercher dans la réponse du maître.

### 3. *L'enseignement de la parabole*

Cette réponse tient en deux versets. Dans le premier, le maître se contente de répéter ce que le serviteur venait de dire à son sujet : « Tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé et que je recueille d'où je n'ai pas répandu ? » A l'accusation portée contre lui, le maître ne

<sup>1</sup> Ainsi notamment C. H. DODD : p. 151 ; J. JEREMIAS : p. 59 (70) ; H. KAHLEFELD : p. 157-159 (132 s.). A la suite de W. FOERSTER (*Das Gleichnis von den anvertrauten Pfunden*, p. 52-53), M. DIDIER (*La parabole des talents et des mines*, p. 267-268) estime que la parabole « a dû être adressée par Jésus à ses disciples immédiats pour leur faire comprendre leur responsabilité à l'égard des biens messianiques qu'il entendait leur confier ».

répond pas, il ne se défend pas. C'est en entrant dans le point de vue de son serviteur qu'il veut lui montrer son erreur. Le second verset s'occupe du serviteur. Celui-ci se croyait quitte en rendant au maître son bien. Il se trompe : « Il te fallait donc porter mon argent aux banquiers et, en revenant, j'aurais recouvré mon bien avec un intérêt. »

Sur le plan du récit parabolique, cette réponse ne soulève pas de difficulté ; il n'en va plus de même dès qu'il s'agit d'opérer la transposition qui doit permettre de passer sur le plan de la réalité religieuse.

Commençons par écarter le procédé défectueux qui consisterait à exploiter certains éléments de la réponse en leur attribuant arbitrairement une portée allégorique. Il est méthodologiquement inacceptable, par exemple, d'identifier, comme le fait Jeremias<sup>1</sup>, l'argent confié par le maître avec la parole de Dieu laissée improductive par les interlocuteurs de Jésus. Il est inutile de se demander comment Dieu peut moissonner où il n'a pas semé, ce que représentent les intérêts que l'homme doit rapporter à Dieu ou la banque à laquelle il pourrait remettre les biens que Dieu lui a confiés. Toutes ces questions sur des détails du récit ne peuvent que fourvoyer.

Il s'agit, en restant dans la perspective de la parabole, de transposer la réponse du maître dans sa totalité, ou mieux le jugement que traduit cette réponse. Ce jugement doit se chercher dans le rapport qui unit les deux parties de la réponse, et peut-être davantage encore dans le rapport qui unit la réponse au problème soulevé par le serviteur. En isolant la première partie de la réponse, on se trouverait en présence d'une apologie de l'arbitraire divin : « Le droit du plus fort est toujours le meilleur ». La seconde partie, prise isolément, n'est guère éclairante : à quoi pourrait correspondre concrètement l'image du serviteur qui dépose l'argent de son maître à la banque ? Mais, considérées ensemble, les deux parties situent le maître comme maître en face du serviteur comme serviteur. En adoptant le point de vue de la justice pour juger son maître et se juger lui-même, le mauvais serviteur avait oublié une chose, essentielle, que la réponse du maître se charge de lui rappeler : un serviteur, précisément parce qu'il est serviteur, a le devoir de servir et de donner satisfaction à son maître.

<sup>1</sup> J. JEREMIAS : *Gleichnisse*, p. 59 (*Paraboles*, p. 70-71). Cf. B. T. D. SMITH : *The Parables of the Synoptic Gospels*, Cambridge, 1937, p. 168-169 ; E. GRÄSSER : *Das Problem der Parusieverzögerung*, p. 114. Notons aussi la paraphrase allégorisante de TH. PREISS, citée par P. BONNARD dans son commentaire (p. 361, n. 1) : « Le seul moyen de garder la Parole de Dieu est de ne pas la garder pour soi, de la transmettre à d'autres. Comme le montre si bien la parabole des talents, c'est un capital qu'on n'acquiert qu'en le dépensant pour le faire fructifier. »

Si tel est bien le sens de la réponse, l'application ne présente plus de difficulté <sup>1</sup>. Jésus a devant lui des gens qui repoussent son message et les exigences qu'il entraîne, qui prétendent s'en tenir à la lettre de la Loi et en attendent leur sécurité devant Dieu. En observant ses commandements ne lui rendent-ils pas ce qui lui est dû ? Ils estiment donc n'avoir pas à se soucier de l'appel que Jésus leur adresse. A quoi Jésus répond qu'une telle attitude méconnaît la vraie nature du rapport qui lie l'homme à Dieu. Vis-à-vis de Dieu, l'homme est un serviteur. Il a le devoir d'accepter et d'accomplir ce que Dieu lui demande, même si la demande est imprévue. Contre l'appel de Dieu, interpellant les hommes par le ministère de Jésus, on ne saurait se dérober ou chercher un alibi dans une théologie qui prétendrait imposer à Dieu une conception toute humaine de la justice.

\* \* \*

Nous avons vu que, dans l'interprétation de Luc, le mauvais serviteur de la parabole apparaît surtout comme un désobéissant : la volonté de son maître lui avait été explicitement signifiée, il ne l'a pas accomplie.

Matthieu précise le point de vue qui semble avoir été déjà celui de la prédication chrétienne antérieure. Le mauvais serviteur est coupable de paresse. C'est par paresse qu'il a caché l'argent de son maître, au lieu de se donner la peine de le faire valoir.

Dans la pensée de Jésus, le mauvais serviteur représente des hommes qui se font une idée fausse de la religion, du rapport qui lie l'homme à Dieu. La crainte qu'ils éprouvent à l'égard de Dieu les pousse à se cantonner dans une conception légaliste. Ils cherchent refuge et sécurité contre Dieu lui-même dans l'exacte observance de ses commandements. Cette crainte constitue l'extrême opposé de l'amour, comme l'attitude qu'elle provoque contraste du tout au tout avec la liberté que donne l'amour. Car l'amour, lui, n'a pas peur du risque. Saint Jean l'a bien dit :

Il n'y a pas de crainte dans l'amour ; mais l'amour parfait bannit la crainte, car la crainte suppose un châtement, et celui qui craint n'a pas la perfection de l'amour. Pour nous, aimons, puisque Lui nous a aimés le premier (I Jean 4 : 18-20).

JACQUES DUPONT.

<sup>1</sup> L'interprétation que nous proposons n'est pas nouvelle ; elle s'inscrit dans la ligne des explications développées par C. H. DODD (p. 149-152) et par H. KAHLEFELD (p. 157-160 ; trad., p. 132-134).